



BOURSE D'ÉTUDES GERRY BRUNO DE L'ACI-NA/CAC - INFORMATIONS

Objectif : L'objectif principal de la bourse d'études Gerry Bruno de Airports Council International-North America (ACI-NA)/Conseil des aéroports du Canada (CAC) est de souligner l'excellence académique des étudiants inscrits dans un programme au sein d'un établissement d'enseignement canadien accrédité, qui souhaitent obtenir un diplôme et entreprendre une carrière en gestion, planification, marketing et/ou développement de politiques dans le secteur de l'aviation. Sont admissibles à une bourse les étudiants inscrits dans tout programme collégial ou universitaire canadien accrédité. La bourse est décernée tous les deux ans lors du Congrès des aéroports du Canada.

Bourse : La somme de 5 000 \$ sera remise à un étudiant de premier cycle ou inscrit à un programme d'études supérieures. Il est possible pour un étudiant ayant préalablement obtenu une bourse de soumettre à nouveau une demande.

Exigences : Les étudiants souhaitant soumettre une demande pour l'obtention d'une bourse doivent répondre aux critères d'admissibilité suivants :

1. Les demandeurs doivent être **officiellement inscrits** dans un collège ou une université accrédité(e) :
 - (a) dans un programme de premier cycle dont les cours favorisent l'acquisition de compétences applicables à une carrière en aviation; ou
 - (b) dans un programme d'études supérieures axé sur la recherche dans le domaine de l'aviation.
2. Les demandeurs doivent être résidents canadiens et étudier dans un établissement scolaire au Canada.
3. Les demandeurs doivent avoir et maintenir une MPC d'au moins 3,0 (sur une échelle à quatre points) au moment de soumettre leur demande.
4. Les demandeurs doivent aussi soumettre les documents suivants :
 - (a) Le formulaire de demande pour l'obtention d'une bourse d'études.
 - (b) Un relevé de notes officiel.
 - (c) Deux lettres de recommandation obtenues récemment, l'une rédigée par un enseignant (actuel ou ancien) et l'autre par une personne autre qu'un

enseignant qui peut tout de même attester quant aux habiletés de leadership du demandeur.

- (d) Un **énoncé d'une longueur de 300 à 500 mots** soulignant l'intérêt du demandeur pour le secteur de l'aviation.
 - (e) Une copie à jour du **CV** (maximum de deux pages).
5. Les demandeurs conviennent que, dans l'éventualité où ils obtiennent une bourse d'études, ils communiqueront avec l'ACI-NA ou le CAC environ un an après avoir obtenu les fonds. L'objectif d'une telle communication est d'aider l'ACI-NA/CAC à suivre le cheminement de carrière des récipiendaires de la bourse d'études Gerry Bruno.
6. *Les demandes doivent être remplies (de préférence dactylographiées) et nous parvenir au plus tard le 1^{er} mars 2021, le cachet de la poste faisant foi. Veuillez poster tout le matériel (sans pli ni agrafe) dans une enveloppe 8 ½" x 11", ou le numériser et nous le faire parvenir par courriel*

Critères d'obtention d'une bourse d'études : Le processus de sélection s'échelonne sur une période d'environ deux mois. Aussi, les demandeurs seront avisés par courriel s'ils sont ou non récipiendaires d'une bourse d'études. D'autres critères entrent aussi en ligne de compte dans l'évaluation des demandes pour une bourse d'études Gerry Bruno de l'ACI-NA/CAC. Ainsi, les demandeurs doivent :

- Faire preuve d'excellence en matière de performance académique et de leadership.
- Indiquer les cours ou documents de recherche relatifs au domaine de l'aviation complétés ou à venir.
- Expliquer comment ils prévoient avoir un impact positif sur l'industrie du transport aérien.
- Faire parvenir tous les renseignements et documents exigés. Les dossiers incomplets ne seront pas évalués. Remarque : la bourse d'études ne s'applique PAS aux formations de pilotage.